



Energie **L'INFO HANDICAP N° 14**

Certaines entreprises des IEG, ne disposent pas d'accord handicap!

Pour la première fois et à la suite de la demande de FO Énergie : une négociation sur la thématique du handicap est inscrite à l'agenda social de branche 2026!

COMMENT BÉNÉFICIER DE LA RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ (RQTH)?

La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) est un dispositif dont peut bénéficier toute personne en situation de handicap physique, sensoriel, mental ou psychique, ainsi que toute personne atteinte d'une maladie chronique (asthme, diabète, infection par le VIH, hépatites, etc.).

Qu'est-ce que la RQTH?

Une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques. Elle ne dépend pas de la pathologie ou de la maladie de la personne mais du retentissement de cette maladie ou pathologie sur l'emploi.

Que signifie être reconnu travailleur handicapé?

Demander la RQTH, c'est faire reconnaître officiellement par la CDAPH (Commission de Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) l'aptitude au travail, suivant les capacités liées au handicap.

Comment être reconnu travailleur handicapé?

La demande de RQTH est déposée auprès de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) du lieu de résidence du demandeur, à l'aide du formulaire Cerfa n° 15692*01, et du certificat médical Cerfa n° 15695*01. L'évaluation de la demande RQTH et de l'orientation professionnelle est effectuée par l'équipe pluridisciplinaire de la MDPH. Sur la base de cette évaluation, des préconisations sont formalisées dans un Plan Personnalisé de Compensation (PPC). La RQTH est accordée par la CDAPH, au regard de ce PPC. La décision est rendue dans un délai variant d'un département à l'autre.



BON A SAVOIR

- ✓ Cette reconnaissance vous permet également de bénéficier des mesures de l'accord handicap dont peut disposer votre entreprise (autorisations d'absence rémunérées, frais de transport pour effectuer des démarches...).
- ✓ Vous pouvez également bénéficier d'un départ anticipé à la retraite : CNIEG-Retraite anticipée liée au handicap, à l'invalidité, à la maladie
- ✓ Conseil FO : lorsque vous remplirez votre dossier, demandez à bénéficier de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et de la Carte Mobilité Inclusion (CMI). Même si vous pensez que ces demandes ont peu de chance d'aboutir en fonction de votre situation personnelle et/ou financière, la MDPH définira votre taux d'incapacité qui, selon son pourcentage, pourrait vous permettre de justifier d'un éventuel départ anticipé à la retraite en tant que travailleur en situation de handicap.



Quelle est la durée de la RQTH ?

La décision précise la durée de la RQTH, **comprise entre 1 et 10 ans**. Lorsque le **handicap** d'une personne est considéré comme **irréversible**, la RQTH est **attribuée de façon définitive**.

Les avantages de la RQTH ?

Se faire reconnaître travailleur handicapé est avant tout une démarche d'acceptation de son état de santé.

- **Droits et protections spécifiques** : Aménagements du poste, maintien dans l'emploi, protection juridique accrue, protection dans la progression professionnelle et reconnaissance des parcours, priorité pour certaines formations, dispositif de fin de carrière et départ anticipé en fonction du taux de handicap.
- **Image et compréhension** : Communiquer votre RQTH peut sensibiliser le manager à vos besoins et réduire le risque de jugements négatifs si certaines limitations impactent le travail.

Pour FO Énergie, l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap sont une priorité absolue. Pour plus d'informations ou pour être accompagné dans vos démarches, rapprochez-vous de votre représentant FO.